

DÉFINITION DU RATIO

$$\frac{\text{NB de points}}{\text{NB de rencontres comptabilisées}} \times \text{Nombre de rencontres théorique}$$

Nb de rencontres comptabilisées = Nb de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, ...)

Nb de rencontres théorique = Nb de rencontres de la phase 1 (ex: 22 si poule de 12 équipes avec matchs A/R)

Procédure d'application:

1. Déterminer la date pour arrêter l'ensemble des championnats
2. Arrêter les classements (avec les mises à jour intégrant l'issue des procédures impactant le nombre de points des équipes, les décisions sur des rencontres à rejouer, ...)
3. 2 situations dans une même poule :
 - a) Toutes les équipes ont joué le même nombre de match = Position des équipes au classement déterminée selon son nombre de points
 - b) Toutes les équipes n'ont pas joué le même nombre de match = position des équipes au classement déterminée selon son ratio.

EXEMPLE D'APPLICATION DU RATIO

1. Poule de 14 équipes en matchs A/R, soit 26 match/équipe au terme de la phase 1
2. La phase 1 s'arrête au terme de la 24^{ème} journée avec le classement suivant:

Class	Equipes	Pt	Nb match	V	D
1	A	46	24	22	2
2	B	34	20	14	6
3	C	24	14	10	4
...					

3. Si l'on considère qu'au moins 50% des rencontres de la division se sont disputées, le classement final sera déterminé selon la règle du ratio:

Class	Equipes	Pt	Formule
1	A	49,83	$46/24 \times 26$
2	C	44,57	$24/10 \times 26$
3	B	44,20	$34/20 \times 26$
...			<i>Document de travail</i>